

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 23 MAI 2011**



- L'an deux mille onze, le 23 mai à 20 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Saint-Sauveur, sous la présidence de Monsieur Eric OGET, Président.

Délégués titulaires présents :

- | | |
|------------------------------|--|
| CC des Coteaux du Girou : | Mrs BOURGEOIS J.L. et CUJIVES D. |
| CC de Save et Garonne : | Mrs ANDRE R., CAMPOS F., ESPIE J.C., LAGORCE P., OUSTRI Ch. et SAINT PAUL A. |
| CC de Villemur sur Tarn : | Mme TERRANCLE I. et Mr OGET E. |
| CC de Cadours : | Mr CLUZET A. |
| Communes à compétence SCoT : | Mmes CHAMPAGNAC M.H. et GIBERT J., Mrs PETIT Ph., VASSAL J.P. et VIDAL L. |

Délégués titulaires représentés :

- | | |
|------------------------------|--|
| CC des Coteaux du Girou : | Mrs CIERCOLES Ch. par BLANC M. et VIDAL J.F. par OGET E. |
| CC de Villemur sur Tarn : | Mr BOUDET J.C. par Mme TERRANCLE I. |
| CC de Cadours : | Mr ZACCARIOTTO Cl. par Mr PARDO A. |
| Communes à compétence SCoT : | Mrs GALLINARO A. par DESTAMPES Cl. et SOULIGNAC M. par Mme GIBERT J. |

Délégués titulaires absents :

- | | |
|------------------------------|--|
| CC des Coteaux du Girou : | Mrs CALAS D. et CIERCOLES A. |
| CC de Save et Garonne : | Mrs BENTANAX F. et NEBOUT D. |
| CC de Villemur sur Tarn : | Mr ROUX D. |
| Communes à compétence SCoT : | Mrs LAYNAT M., RAYSSEGUIER J.L. et SARRAU B. |

Nombre de délégués :

En exercice : 30 Titulaires présents ou représentés : 22

VOTANT : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 12 - 2011 :

**Acquisition d'un copieur numérique A3 Couleur –
Demande de subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne**

- Le Président explique à l'assemblée la nécessité pour le syndicat mixte d'acquérir un copieur numérique couleur de format A3, notamment pour la bonne marche du service urbanisme. A ce titre, plusieurs devis ont été établis.

- En outre, le Président propose de solliciter le Conseil Général pour l'obtention d'une subvention au taux le plus élevé possible. De ce fait, le plan de financement proposé est le suivant :

LIBELLE	Montant HT
Copieur numérique A3 Couleur REX ROTARY	
TOTAL	2 384,00€

FINANCEMENT	Montant HT
Subvention Matériel Informatique	1 192,00€
Autofinancement et Produits des entrées	1 192,00€
TOTAL	2 384,00€

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

DECIDE de retenir la proposition de la société REX ROTARY pour un montant Hors Taxes de 2 384,00 € (matériel acheté d'occasion avec un contrat de maintenance sur 5 ans).

Article 2 :

DECIDE d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à cette acquisition.

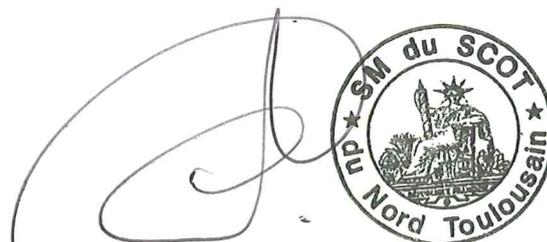
Article 3 :

DECIDE de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé possible.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 9/05/2011 Date d'affichage : 9/05/2011 Certifié exécutoire le : 1/06/2011 Affiché le : 1/06/2011
--



Eric OGET
Président